



Achat immobilier et le mettre ensuite au nom de ma fille

Par **roro101**, le **17/07/2015** à **18:45**

Bonjour,

Je souhaite acquérir un bien immobilier. L'emprunt sera à mon nom et celui de mon mari. Comment opérer, pour mettre le plus vite possible après la signature de l'acte, le bien au nom de ma fille et ce pendant la durée de l'emprunt?

Je vous remercie de votre réponse.

Cordialement.

roro101

Par **domat**, le **17/07/2015** à **19:09**

bjr,

la propriété d'un bien est indépendant de son financement.

si l'appartement est une garantie de votre prêt, en le donnant à votre fille, vous supprimez la garantie de la banque.

je pense que l'accord de votre organisme de crédit est nécessaire pour vendre ou donner ce bien.

pourquoi votre fille n'achèterait pas directement le bien à son nom et que ce soit vous qui le financiez si votre banque accepte ce montage.

attention que le trésor public ne considère pas votre projet comme un don déguisé.

cdt